



Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Siège social/Correspondance : **150 rue d'Elbeuf 80000 AMIENS**

*affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional Hauts-de-France de Tir à l'Arc*

A.G. COMITE DEPARTEMENTAL

Cachy – 31 janvier 2025

Compagnies présentes:

Abbeville	Ailly sur Noye	Amiens	Cachy	Corbie
Eppeville	Eronnelle	Moreuil	Nesle	Piennes
Quend	Roye	Sains en A	Villers-Bretonneux	

Compagnies excusées:

Brouchy	Gamaches	Laboissière-Fesc	Woincourt
---------	----------	------------------	-----------

Compagnies absentes:

Doullens

L'assemblée générale du Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc s'est tenue à Cachy. Les membres ont été convoqués par courrier électronique. Le quorum étant atteint (14 clubs / compagnies sur 19, représentant 51 voix pour un total de 58 voix inscrites), l'ouverture de l'assemblée générale est prononcée par le Président Paul Foulon.

Assemblée Générale Extraordinaire

Suppression des paragraphes 7.4 et 7.5

7.4. Représentation des membres affiliés à l'Assemblée Générale de la FFTA :

Le Comité Départemental est habilité à élire les délégués des associations membres de son ressort territorial à l'Assemblée Générale de la FFTA, conformément à l'article 9.5 des statuts de la FFTA (nombre, scrutin, conditions).

Conditions d'éligibilité des délégués et mode d'élection :

1. L'appel à candidature des délégués doit figurer sur la convocation à l'Assemblée Générale.
2. Les candidats devront individuellement faire acte de candidature auprès du Président ou du Secrétariat du Comité, par écrit, au plus tard 15 jours fermes avant l'Assemblée Générale.
3. Un candidat élu au titre de délégué (ou suppléant) départemental ne peut être candidat à l'élection de délégué régional.
4. La liste des candidats doit être diffusée aux clubs ou publiée sur le site officiel du Comité Départemental au moins 5 jours fermes avant l'Assemblée Générale.
5. Un bulletin de vote comportant la liste alphabétique des candidats délégués sera dressé afin de procéder à l'élection.
6. En cas d'égalité, le candidat le plus jeune est élu.
7. Les délégués doivent être élus à bulletin secret au scrutin majoritaire plurinominal (le cas échéant uninominal) à un tour, par les associations sportives dans les conditions précisées à l'article 10.1(2) des statuts de la FFTA au cours de l'Assemblée Générale du Comité Départemental qui précède celle de la Fédération.
8. Des suppléants peuvent également être désignés. En cas d'absence d'un des délégués titulaires le premier délégué non élu sera désigné premier suppléant et ainsi de suite.
9. Les délégués doivent être licenciés à la Fédération et :
 - Être licenciés sur le territoire du Comité Départemental,
 - Avoir atteint la majorité légale,
 - Jouir de leurs droits civiques et politiques,

- Ne pas avoir fait l'objet de mesure disciplinaire par la Fédération ou les organismes de première instance pendant une période de 5 années précédant la date de l'Assemblée Générale de la FFTA considérée.

Le nombre de délégués à élire est fixé par le barème suivant :

- 1 délégué
- 1 suppléant

7.5. Contrôle - Conditions de transmission à la Fédération :

Pour que la liste des délégués élus (et suppléants) soit recevable par la Fédération, le procès-verbal complet (comprenant le PV et ses annexes : résultats et bilans financier...) de l'Assemblée Générale d'un Comité Départemental sur lequel figure cette liste devra parvenir à la Fédération, soit au moins 15 jours calendaires avant la date de l'Assemblée Générale de la FFTA, soit avant la date fixée par le bureau fédéral habilité à le faire, le cachet de la poste faisant foi.

Le Procès-Verbal mentionnera les noms des candidats ainsi que le nombre de voix obtenues. Cette liste de délégués ainsi établie par ordre décroissant du nombre de voix obtenu servira de référence pour l'organisation des votes de l'Assemblée Générale de la FFTA.

Modification du paragraphe 8.1

8.1. Répartition des pouvoirs :

Les représentants des associations membres affiliés disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de leurs licenciés indiqué sur le fichier fédéral au 31 août précédant l'Assemblée Générale et selon le barème mentionné à l'article 10.1 des statuts de la FFTA.

Peuvent assister à l'Assemblée Générale du Comité Départemental, sur invitation du Président et avec voix consultative, les membres d'honneur, donateurs ou bienfaiteurs, le Conseiller Technique Régional ou Départemental, ou la personne faisant fonction.

L'Assemblée Générale du Comité Départemental est ouverte à tous les membres licenciés appartenant aux associations membres du département, mais seuls les représentants de ces dernières participent aux votes.

A remplacer par

8.1. Répartition des pouvoirs :

Les représentants des associations membres affiliés disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de leurs licenciés indiqué sur le fichier fédéral au 31 août précédant l'Assemblée Générale et selon le barème ci-dessous :

- De 06 membres licenciés à 20 = 1 voix
- De 21 membres licenciés à 30 = 2 voix
- De 31 membres licenciés à 40 = 3 voix
- De 41 membres licenciés à 50 = 4 voix
- De 51 membres licenciés à 60 = 5 voix
- De 61 membres licenciés à 70 = 6 voix
- De 71 membres licenciés à 90 = 7 voix
- De 91 membres licenciés à 120 = 8 voix
- De 121 membres licenciés à 150 = 9 voix
- De 151 membres licenciés à 180 = 10 voix
- Puis par tranche de 40 membres licenciés = 1 voix supplémentaire

Peuvent assister à l'Assemblée Générale du Comité Départemental, sur invitation du Président et avec voix consultative, les membres d'honneur, donateurs ou bienfaiteurs, le Conseiller Technique Régional ou Départemental, ou la personne faisant fonction.

L'Assemblée Générale du Comité Départemental est ouverte à tous les membres licenciés appartenant aux associations membres du département, mais seuls les représentants de ces dernières participent aux votes.

Résultat du vote : pour contre abstention

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral

Minute de silence à la mémoire des archers disparus

Mesdames, Messieurs,

Une mandature se termine. Nous allons procéder tout à l'heure à l'élection du nouveau comité. Mais avant, je vais faire un rapide bilan de ces quatre années conclues magnifiquement par les JO de Paris 2024 et les deux médailles olympiques gagnées en tir à l'arc.

Bilan effectif : Après avoir connu le froid avec le covid, cette mandature se termine sur un record du nombre de licenciés avec 694 archers à l'issue de cette saison 2024.

Bilan sportif : Le nombre de participations aux championnats de France d'une année sur l'autre reste relativement stable, de même pour les podiums et titres de champion de France. Même constat pour les championnats régionaux.

Bilan jeunes : Grâce à l'implication des clubs dans l'accueil et la formation des jeunes ainsi que dans le nombre de compétitions organisées par ces mêmes clubs, le nombre de jeunes ne faiblit pas sur ces rencontres. Cependant, la transition vers les compétitions officielles est plus problématique. Peu de clubs inscrivent une équipe de jeunes en DR Jeunes.

Bilan arbitrage : De nouveaux arbitres ont été formés ou sont en formation compensant les départs. Le nombre d'arbitres en activité est resté stable sur la durée de cette mandature.

Labellisation : Les campagnes de labellisation se suivent et se ressemblent. Elles ne rencontrent pas l'adhésion des clubs de la Somme.

Pour conclure ce rapport, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de ce comité pour leur implication tout au long de ces quatre années. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui ne se représentent pas : William Wilmort, Bruno Blanquet, Nicole et Robert d'Oliveira et Régis Fagart, mon prédécesseur à la présidence de ce Comité.

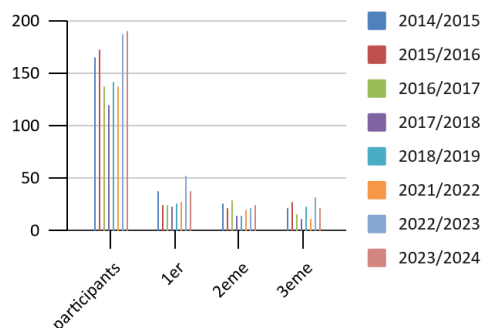
Merci de votre attention.

Commission sportive

Jacky Gosset (voir document annexe)



Participations aux championnats de France



Participations aux championnats régionaux

Podiums championnats de France

- Salle : Marie Boussière 1ère
Anthonin Noro 2ème
- TAEN : Guillaume Hordé 2ème
Dimitri Savreux 3ème
- Nature : Viviane Braud 2ème
Carole Stibling 2ème
- Beursault : Florine Bonnevie 1ère
Xavier Dehainault 2ème

Résultat complet des participants aux championnats de France en annexe 1

Commission jeunes

Paul Foulon

Compétitions jeunes saison 2025

Amiens	14/12/2024	
Abbeville	01/02/2025	
Villers Bretonneux	02/03/2025	
Sains	23/03/2025	
Gamaches	06/04/2025	
Gentelles	12/04/2025	Découverte parcours
Corbie	26/04/2025	Finale en extérieur

Modification du règlement Jeunes pour la saison 2025 (passage de 6 à 5 niveaux)

Commission parcours

Alain Fournier

- Concours 3D pour les jeunes comptant pour le classement du challenge « Spécial Jeunes »
Date : 12 avril 2025
- ½ journée “Aide aux sans viseurs” :
11 janvier et 26 février 2025
- Date à prévoir pour “Aide aux parcours” : 9 mars 2025 à Gentelles

Bilan Commission Arbitres

Alain Fournier

Effectif des arbitres de la Somme au 31/12/2024 :

- Arbitres fédéraux : 16 (sur 12 clubs)
- Arbitres en formation : 4
- Arbitre formateur : 1

Les candidats arbitres doivent s’inscrire en avril/mai. La formation débute en septembre.

Labellisation

Paul Foulon

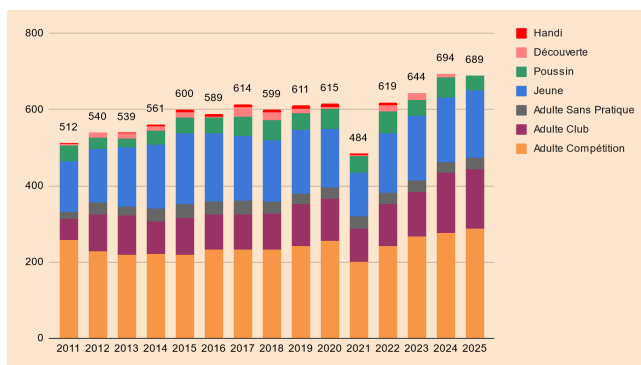
Clubs / Compagnies labellisés :

- AMBITION
 - Corbie,
 - Sains

Deux dossiers déposés en 2024.



Evolution des licences



Le nombre des licenciés 2025 est arrêté au 31 décembre 2024.

Bilan financier

Alain Fournier

	CD
Report exercices antérieurs	25 226,06 €
Recettes exercice 2024	13 097,00 €
Dépenses exercice 2024	13 554,08 €
Solde au 31/12/2024	24 768,98 €

Recettes		Dépenses	
LICENCES	10 802,00 €	COTISATIONS	0,00 €
SUBVENTIONS	1 150,00 €	RECOMPENSES	1 724,77 €
PLACEMENTS	536,00 €	DEPLACEMENT	1 860,00 €
MATERIEL	237,00 €	FORMATION ARBITRE	1 176,20 €
CONCOURS JEUNES	372,00 €	MATERIEL	8 694,11 €
		AUTRES (banque, internet)	99,00 €
Total des Recettes	13 097,00 €	Total des dépenses	13 554,08 €
Solde saison 2023	-457,08€		

Après les réponses aux questions et les précisions données par le trésorier, quitus lui est donné, à l'unanimité.

Présentation du budget 2025 et propositions de cotisations 2026

Parc matériel ciblérie: 6 cibles 'eleven', 24 chevalets, 16 cibles Target tech (90x90), 16 cibles Target tech (130x130), 18 cibles booster
2 chronotirs

Montant des cotisations

CD 80							pour mémoire cotisation comité régional			
	Type	2004 à 2011	2012 à 2015	2016 à 2020	2021 à 2025	Prop. 2026	2009	2013	2014	2019
Adultes	C	16	16	18	20	20	18	19	21	17
	L		10	12	13	13		15	17	13
	SP		2	2	2	2		1	3	5
Jeunes		8	8	10	11	11	10,50	11,50	13,50	11
U11		4	4	6	7	7	7	8	10	8

Budget 2025

Recettes		Dépenses	
LICENCES	12 000,00 €	COTISATIONS	140,00 €
SUBVENTION DEPT	1 150,00 €	RECOMPENSES	4 340,00 €
MATERIEL	1 200,00 €	DEPLACEMENT	3 226,00 €
PLACEMENTS	500,00 €	FORMATION ARBITRE	400,00 €
SUBVENTION MATERIEL	2 405,00 €	MATERIEL	8 500,00 €
CONCOURS JEUNES	400,00 €	STAGE DE PAQUES	950,00 €
		AUTRES (banque, internet)	99,00 €
Total des Recettes	17 655,00 €	Total des dépenses	17 655,00 €

Le coût de stockage du matériel représente une charge de 300€ par an. En conséquence, la location des chronotirs passe à 20€ et celle des cibles à 5€ par cible.

Après débat et réponse aux questions de l'assemblée, le budget 2025 et la proposition de cotisation 2026 sont adoptés à l'unanimité.

Récompenses, Aides et Indemnités du Comité

- **Aides aux participants aux championnats de France**
 - Primes déplacements Championnat de France individuel
 - 20 € si moins de 500 km
 - 30 € si plus de 500 km
 - Primes déplacements Championnat de France (ou finale nationale D2 / DR) par équipes de clubs
 - 120 € par équipe
- **Récompenses performances nationales et internationales**
 - Primes podiums championnats de France
 - Titre de Champion de France 80 €
 - 2ème place championnat de France 50 €
 - 3ème place championnat de France 30 €
 - Primes podiums internationaux
 - Titre de Champion de France 100 €
 - 2ème place championnat de France 80 €
 - 3ème place championnat de France 50 €
 - Primes podiums par équipe
 - Titre de Champion de France 150 €
 - 2ème place championnat de France 100 €
 - 3ème place championnat de France 80 €
- **Médailles d'ancienneté 20 ans / 30 ans / 40 ans / 50 ans / 60 ans**
 - Trophée souvenir + plaque gravée
- **Arbitres**
 - Tenue pour les nouveaux arbitres : 1/3 de la valeur
 - Recyclage : Indemnité forfaitaire repas 15 €
 - Aides aux clubs
 - Coupe du Président : blasons
 - Championnat départemental Beursault : blasons
 - Interclubs : pastilles
 - Spécial Jeunes : blasons
 - Trophée des mixtes : blasons
 - Championnats départementaux : médailles
 - Trophées départementaux : coupes souvenir
- **Aides au stage de Pâques**
 - Participation dans la limite du budget alloué et plafonnée à 75€ par jeunes
- **Badges fédéraux**
 - Nom archer + résultat et date du concours

Résultats des compétitions de Département 2024

Interclubs hiver		Abbeville
Coupe du Président	hommes	Sains
	dames	Corbie
	arcs à poulies	Ailly
Coupe des Arbitres		Jacky Gosset
Coupe des Capitaines		Patrice Pavaillon
Prix des plus de 50 ans	S2 plus de 50 ans CL	Eric Brailly
	S3 CL	Jacky Gosset
	S2 plus de 50 ans AP	Christophe Paillet
	S3 AP	Patrice Pavaillon

Calendrier 2025

Coupes et Championnats de la Somme :

Salle	Brouchy	18 & 19 janvier 2025
TAE International	Corbie	7 & 8 juin 2025
Campagne	Abbeville	13 juillet 2025
TAE National	Moreuil	28 & 29 juin 2025
3D	Quend	2 mars 2025
Beursault	Sains	7 septembre 2025
Nature	Amiens	15 mars 2025

Autres concours :

Interclubs en salle	Abbeville à Amiens	30 mars 2025
Prix des + de 50 ans, Coupe des Capitaines et Coupe des Arbitres	Laboissière Fescamps	21 septembre 2025
Coupe du Président		14 septembre 2025
Beursault qualificatif	Roye	16 juillet – 13 août 2025
Particulier Beursault	Nesle	16 & 24 août 2025
Trophée départemental des mixtes	Amiens	29 mars 2025

Election du CD

Conformément à l'article 10 des statuts de 2018, un appel à candidature a été lancé.

Se sont portés candidats :

Pascal Bonnevie	Alain Fournier
Lionel Campa	Maxime Goret
Christian Carpentier	Jacky Gosset
Patricia Carton	Guillaume Hordé
Odile Demarque	Benoît Noro
Valérie Firmin	Christophe Paillet
Charline Fontaine	Nathalie Pronnier
Paul Foulon	

Assesseurs :

- Eric Basuia
- Jérémy Vallois

Nombre de voix inscrites pour le comité départemental : 58

Nombre de voix disponibles : 51

Suffrages exprimés : 51

Sont élus au comité directeur au scrutin majoritaire :

Pascal Bonnevie	47 voix	Alain Fournier	51 voix
Lionel Campa	49 voix	Maxime Goret	51 voix
Christian Carpentier	51 voix	Jacky Gosset	51 voix
Patricia Carton	51 voix	Guillaume Hordé	40 voix
Odile Demarque	44 voix	Benoît Noro	51 voix
Valérie Firmin	49 voix	Christophe Paillet	51 voix
Charline Fontaine	48 voix	Nathalie Pronnier	51 voix
Paul Foulon	51 voix		

Tirage Coupe du Président

Tirage au sort des groupes

Classique : Groupe 1 : Amiens, Piennes, Abbeville, Nesle
 Groupe 2 : Corbie, Sains, Erondelle, Ailly
 Groupe 3 : Eppeville, Moreuil, Cachy

Dames classique : Corbie, Amiens, Erondelle, Sains

Arc à poulies : Groupe 1 : Roye, Eppeville, Moreuil, Cachy
 Groupe 2 : Corbie, Piennes, Ailly

Remise des récompenses et médailles d'ancienneté

- Récompenses pour les podiums des Championnats de France 2024
- Médailles d'ancienneté 2025 :
 - 20 ans d'archerie** : LAIGNEL Amélie
 MELIN Benoît
 - 30 ans d'archerie** : CHOQUET Sylviane
 - 40 ans d'archerie** : MORCHAIN Charles

Date AG 2026 : Vendredi 30 janvier 2026



Le Président
Paul Foulon



La Secrétaire
Patricia Carton

ANNEXE 1 : Résultats sportifs

55 PARTICIPATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024							
BEURSAULT							
	BALIQUE	THEO	U21	EPPEVILLE	CO	SAINT MAXIMIN	7
	BONNEVIE	FLORINE	U13	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	1
	BONNEVIE	PASCAL	S2	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	19
	BOULAIS	BENJAMIN	U18	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	16
	BRILLY	ERIC	S2	SAINS EN AMIENOIS	CL	SAINT MAXIMIN	44
	CHANOINE	ELISE	S2	PIENNES-ONVILLERS	CO	SAINT MAXIMIN	4
	CLERE	SANDRINE	S2	ROYE	CO	SAINT MAXIMIN	22
	COMONT	BAPTISTE	S2	CORBIE	CL	SAINT MAXIMIN	22
	DARRAS	THIERRY	S2	ROYE	CO	SAINT MAXIMIN	27
	DEHAINAULT	XAVIER	S2	CACHY	CL	SAINT MAXIMIN	2
	DELATTRE	GABRIELLE	U13	ERONDELLE	CL	SAINT MAXIMIN	6
	DEROUSSEN	PATRICE	S3	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	5
	FIRMIN	VALERIE	S2	CORBIE	CL	SAINT MAXIMIN	27
	FOURNIER	ALAIN	S3	ABBEVILLE	CL	SAINT MAXIMIN	38
	FOURNIER	ALICE	S1	SAINS EN AMIENOIS	CL	SAINT MAXIMIN	15
	GORET	MAXIME	S1	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	20
	LAMBERT	THIBAUT	S1	ROYE	CO	SAINT MAXIMIN	29
	NEVERS	VINCENT	S1	PIENNES-ONVILLERS	CO	SAINT MAXIMIN	17
	NORO	RAPHAEL	U18	CORBIE	CL	SAINT MAXIMIN	14
	RIDEAU	NAEL	U13	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	8
	SAVREUX	DIMITRI	S1	MOREUIL	CL	SAINT MAXIMIN	7
	TETU	SEBASTIEN	S1	SAINS EN AMIENOIS	CL	SAINT MAXIMIN	19
	TRECON	CHRISTIAN	S3	AMIENS	CL	SAINT MAXIMIN	31
	VOLTOLINI	SANDRINE	S2	ERONDELLE	CL	SAINT MAXIMIN	32
SALLE							
	BONNEVIE	FLORINE	U13	MOREUIL	CL	GRENOBLE	18
	BOUSSIERE	MARIE	S1	ABBEVILLE	BB	CD DE VENDEE	1
	DUJEU	LORYS	U15	SAINS EN AMIENOIS	CL	GRENOBLE	17
	FOURNIER	ALAIN	S3	ABBEVILLE	CL	CD DE VENDEE	17
	FOURNIER	ALICE	S1	SAINS EN AMIENOIS	CL	CD DE VENDEE	8
	NORO	ANTHONIN	U15	CORBIE	BB	GRENOBLE	2
	SAUVIGNON	STEPHANE	S2	CACHY	CO	CD DE VENDEE	17
	SAVREUX	DIMITRI	S1	MOREUIL	CL	CD DE VENDEE	9
	TETU	SEBASTIEN	S1	SAINS EN AMIENOIS	CL	CD DE VENDEE	9
TIR EN CAMPAGNE							
	FOURNIER	ALAIN	S3	ABBEVILLE	CL	CD ISERE	10
	NORO	ANTHONIN	U15	CORBIE	BB	CD ISERE	4
TAEN							
	NORO	RAPHAEL	U18	CORBIE	CL	CD ISERE	14
TAEN							
	BELLARD	CYRIL	S2	CACHY	CO	ST AVERTIN	39
	BONNEVIE	FLORINE	U13	MOREUIL	CL	ST AVERTIN	19
	BONNEVIE	PASCAL	S2	MOREUIL	CL	ST AVERTIN	80
	DEROUSSEN	PATRICE	S3	MOREUIL	CL	ST AVERTIN	13
	DUMAY	ADRIEN	S2	CACHY	CO	ST AVERTIN	29
	FOURNIER	ALICE	S1	SAINS EN AMIENOIS	CL	ST AVERTIN	11
	HORDE	GUILLAUME	S1	AILLY SUR NOYE	CO	ST AVERTIN	2
	PHALEMPIN	NICOLAS	S2	AILLY SUR NOYE	CO	ST AVERTIN	32
	SAVREUX	DIMITRI	S1	MOREUIL	CL	ST AVERTIN	3
	TETU	SEBASTIEN	S1	SAINS EN AMIENOIS	CL	ST AVERTIN	11
	WILMORT	MARIE-LOUISE	S2	SAINS EN AMIENOIS	CL	ST AVERTIN	34
NATURE							
	BASULAU	ERIC	S2	VILLERS BRETONNEUX	CO	MONTGISCARD	17
	BRAUD	VIVIANE	S3	VILLERS BRETONNEUX	CO	MONTGISCARD	2
3D							
	STIBLING	CAROLE	S1	QUEND	CO	MONTGISCARD	2
3D							
	BRAUD	VIVIANE	S3	VILLERS BRETONNEUX	CO	MARCHAUX	6
	KLAWINSKI	NOE	U21	AMIENS	CL	MARCHAUX	13
	ROHART	FRANCIS	S3	AMIENS	AC	MARCHAUX	22
	STIBLING	CAROLE	S1	QUEND	CO	MARCHAUX	5
	THOMAS	CLEMENT	S1	AMIENS	TL	MARCHAUX	5
DRE CL							
	CACHY :DEHAINAULT X, CAMPAS L,VATIN J, COACH DU MAY A						22
D1 CO							
	CACHY:SAUVIGNON S, BLANQUET G, BELLARD C,PRUDHOMME M-A,DU MAY A,COACH GEURTS B						9
D2 CL							
	MOREUIL:BONNVIE P, SAVREUX D, GORET M, EGOT P, COACH EGOT R						8
DRE CO							
	AILLY SUR NOYE:FIME N, PHALEMPIN N, LOIRE G, HORDE G						11



Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Siège social/Correspondance : **150 rue d'Elbeuf 80000 AMIENS**

affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Comité Régional Hauts-de-France de Tir à l'Arc

Extrait du compte rendu d'assemblée générale du 31 janvier 2025

Election du Comité Directeur du Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Conformément à l'article 10 des statuts de 2018, un appel à candidature a été lancé.

15 postes sont à pourvoir : 5 postes pour les femmes, 10 postes pour les hommes

Se sont portés candidats avant la date limite fixée au 23 octobre 2020 :

Pascal Bonnevie	Alain Fournier
Lionel Campa	Maxime Goret
Christian Carpentier	Jacky Gosset
Patricia Carton	Guillaume Hordé
Odile Demarque	Benoît Noro
Valérie Firmin	Christophe Paillet
Charline Fontaine	Nathalie Pronnier
Paul Foulon	

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Nombre de voix inscrites pour le comité départemental : 58

Nombre de voix disponibles : 51

Suffrages exprimés : 51

Sont élus au comité directeur au scrutin majoritaire :

Pascal Bonnevie	47 voix	Alain Fournier	51 voix
Lionel Campa	49 voix	Maxime Goret	51 voix
Christian Carpentier	51 voix	Jacky Gosset	51 voix
Patricia Carton	51 voix	Guillaume Hordé	40 voix
Odile Demarque	44 voix	Benoît Noro	51 voix
Valérie Firmin	49 voix	Christophe Paillet	51 voix
Charline Fontaine	48 voix	Nathalie Pronnier	51 voix
Paul Foulon	51 voix		

Le Président
Paul Foulon

La Secrétaire
Patricia Carton



Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Siège social/Correspondance : **150 rue d'Elbeuf 80000 AMIENS**

affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Comité Régional Hauts-de-France de Tir à l'Arc

Election des membres du bureau du comité directeur du comité départemental de la Somme de Tir à l'Arc suite à l'assemblée générale électorale du 31 janvier 2025

Le nouveau comité directeur s'est réuni sous la présidence de Paul Foulon le 10 février 2025 pour désigner les membres du bureau.

Président :	Paul Foulon
Vice-Président :	Jacky Gosset
Secrétaire :	Patricia Carton
Secrétaire Adjointe :	Nathalie Dupont
Trésorier :	Alain Fournier
Trésorier Adjoint :	Christian Carpentier
Membres :	Pascal Bonnevie
	Lionel Campa
	Odile Demarque
	Valérie Firmin
	Charline Fontaine
	Maxime Goret
	Guillaume Hordé
	Benoît Noro
	Christophe Paillet

Commission sportive :	Jacky Gosset / Pascal Bonnevie
Commission jeunes :	Paul Foulon / Charline Fontaine / Christophe Paillet
Commission parcours :	Odile Demarque / Guillaume Hordé
Commission Média-communication :	Lionel Campa / Maxime Goret / Guillaume Hordé

Le Président
Paul Foulon

La Secrétaire
Patricia Carton



Comité Départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Siège social/Correspondance : **150 rue d'Elbeuf 80000 AMIENS**

affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Comité Régional Hauts-de-France de Tir à l'Arc

Extrait du compte rendu d'assemblée générale du 31 janvier 2025

Modifications des statuts du comité départemental de la Somme de Tir à l'Arc

Après présentation et discussion, les nouveaux statuts ont été mis au vote à mains levées.

Nombre de voix inscrites pour le comité départemental : 58

Nombre de voix disponibles : 51

Suffrages exprimés : 51

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité (51 voix pour).

Le Président
Paul Foulon

La Secrétaire
Patricia Carton